

undefined - lundi 22 décembre 2025

Pays-Haut Val d'Alzette

BOULANGE

Bientôt des places de parking dédiées à la recharge de voitures électriques



La Commune souhaite créer huit places de parking avec des bornes de recharge.

La Commune de Boulange envisage l'installation de huit bornes de 22 kW chacune, dédiées à la recharge de véhicules électriques. Elle va lancer une procédure de mise en concurrence en vue de l'occupation du domaine public communal.

Le projet prévoit la mobilisation de quatre places de parking de 11,50 m² ainsi que de quatre places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) de 16,50 m². Chaque borne alimentant une place.

• Où seront situées les places de parking ?

Deux places seront installées sur le parking de la rue de Beuvillers, au carrefour de la Croix, deux places sur le parking du cimetière/La Grande Boucle, au n° 13 de la rue de Verdun, deux places sur le parking Hameau Bassompierre, au n° 38 de la rue de la Chapelle et deux places sur le parking du centre sportif (projet), 2, rue du Stade.

• Pour en savoir plus

Le dossier de consultation est disponible, en téléchargement sur le site internet de la commune : <https://www.boulange.fr>, ou sur simple demande auprès de la mairie de Boulange : mairie@boulange.fr

Les opérateurs intéressés sont invités à retirer le dossier et à déposer leur candidature selon les modalités indiquées. La date limite de remise des dossiers est fixée au 20 janvier 2026.